

Un mémorial lorrain dans la Ville éternelle¹

L'église Saint-Nicolas-des-Lorrains à Rome

par Denis SCHAMING

Nos compatriotes qui visitent Rome connaissent généralement l'église Saint-Louis-des-Français. La visite de l'église est due à la faveur du public pour l'œuvre du Caravage, qui en a décoré l'une des chapelles, dédiée à saint Mathieu. De plus, sa situation est stratégique et centrale, entre le Panthéon et la place Navone, sites incontournables de toute visite classique à Rome.

Les guides touristiques – s'ils évoquent Saint-Louis-des-Français – omettent encore largement Saint-Nicolas, édifice bien plus modeste, cependant situé de façon tout aussi remarquable, sur le *Largo Febo*, à proximité immédiate de la place Navone, au débouché de la *Via dei Lorenesei*, la rue des Lorrains. Sa situation est d'une certaine façon plus médiatique encore, en tout cas pour nos amis italiens, car notre église fait face



La Piazza Navona, l'une des places les plus célèbres de Rome. (Photo Jean Luc Tartarin).

1. Texte actualisé de la conférence « hors les murs » prononcé le 18 avril 2011 au couvent des Récollets de Metz.



À l'angle de la *Piazza Navona*, la *Via de Lorenesi*, la rue des Lorrains. (Photo Jean Luc Tartarin).

au céléberrime Hôtel Raphaël, palace où résidait Bettino Craxi, homme politique italien, et devant lequel eurent lieu quelques mouvements de foule dont se souviennent bien encore aujourd'hui nos amis transalpins. L'ironie de l'histoire fait aussi que, parmi les voisins immédiats de Saint-Nicolas, figure l'église des Allemands – comme on l'appelle communément –, *Santa-Maria-dell'Anima*. La présence, dans un périmètre restreint, des deux églises ne fait que reproduire, au fond, cette proximité géographique et historique de la Lorraine avec nos voisins allemands et rappelle combien nos liens ont été et restent fondamentaux.

Avant de présenter Saint-Nicolas-des-Lorrains, je voudrais rappeler que la France, puissance catholique, possède à Rome plusieurs édifices culturels parmi les plus connus de la Ville éternelle². C'est le résultat d'une longue histoire dont il convient de dire quelques mots.

Saint-Nicolas, les origines

En 1478, le pape Sixte IV érige une confrérie de clercs et de laïcs de langue française sous le titre et en l'honneur de la Conception de la Vierge et de saint Louis et saint Denis. Il l'autorise par là même à construire une église et un hospice pour accueillir tous les pauvres pèlerins de passage à Rome. Depuis plusieurs siècles déjà, les Francs, puis les sujets du roi de France, possédaient des établissements à Rome. En cela, ils ne se distinguaient pas des autres nations chrétiennes présentes dans la Ville éternelle. Les Lorrains, qui ne sont pas sujets du roi de France (la Lorraine ne perdant son indépendance, comme chacun sait, qu'en 1776 à la mort de Stanislas, dernier duc de Lorraine), s'agrègent pourtant aux autres sujets des nations francophones que sont d'abord les Français, mais aussi les Francs-Comtois et les Savoyards, pour former une même confraternité. C'est ainsi que naît cette confraternité de Saint-Louis entre curialistes de langue française, indifféremment de leurs origines ou de leurs princes.

2. L'église Saint-Louis-des-Français, la Trinité-des-Monts, l'église Saint-Nicolas-des-Lorrains, l'église Saint-Yves-des-Bretons et l'église Saint-André-et-Saint-Claude-des-Bourguignons.

Un mémorial lorrain dans la Ville éternelle

En 1518, le cardinal de Médicis, futur pape Clément VII, pose la première pierre de l'actuelle église de Saint-Louis-des-Français. C'est dans cette église construite sur une période de soixante-dix années que les Lorrains auront leur première chapelle dédiée à saint Nicolas. Il s'agit de la deuxième chapelle de gauche, dite de la confrérie des Lorrains. Avant même que l'église de Saint-Louis-des-Français ne soit achevée, les Lorrains forment au sein même de la congrégation de Saint-Louis une confrérie particulière placée sous la protection de saint Nicolas et de sainte Catherine d'Alexandrie.

Un mot sur la présence à Rome, en ces temps anciens, de Français et plus généralement de francophones et donc de Lorrains. Trois motifs essentiels conduisent les sujets des nations francophones à Rome. Tout d'abord, le pèlerinage au tombeau des apôtres. Dès le passage de Charlemagne à Rome pour son couronnement, le jour de Noël 800, un hospice est ouvert près de la basilique Saint-Pierre. Ces mouvements de pèlerins sont encore amplifiés à partir de 1300 par l'instauration des jubilés qui voient converger vers Rome de véritables foules. En 1600, on estime à plus de 500 000 visiteurs ceux venus *ad limina apostolorum* (au seuil des apôtres) dont 6 000 Français hébergés à l'hospice Saint-Louis.

Une deuxième raison explique la présence de tant de francophones à Rome : ce sont les affaires de l'Église. Chaque diocèse, chaque ordre religieux doit conserver un lien fort et étroit avec le successeur de Pierre. Il est indispensable que nombre de clercs, mais aussi de laïcs, se rendent auprès du Saint-Siège pour obtenir, qui une grâce, qui une faveur ou une autorisation. C'est ainsi que de nombreux fonctionnaires curialistes sont d'origine lorraine. Ils présentent l'avantage d'être francophones sans être sujets du roi de France !

Enfin, troisième motif, à partir de la Renaissance s'organisent les voyages en Italie pour tous ceux qui aspirent à découvrir et à se former au goût italien et aux splendeurs de l'Antiquité. Pensons, pour la Lorraine, aux Nicolas Cordier, Claude Gelée dit Le Lorrain, Jacques Callot, Georges de Le Tour, Nicolas de Bar, Jean Leclerc, Charles Mellin ou encore Claude Deruet, qui ont tous vécu à Rome et en Italie pendant des périodes plus ou moins longues. Au total, tous ces Lorrains curialistes, commerçants, artisans et artistes représentent par exemple au XVII^e siècle quelque 6 000 individus, alors que Rome ne compte que 100 000 habitants ! C'est une proportion considérable, le « deuxième foyer national de la Lorraine », nous dit Hubert Collin dans l'un de ses ouvrages.

Ces Lorrains, peu à peu, aspirent à l'autonomie à Rome et ils vont être entendus. Ils auront un lieu de culte propre à leur nation. C'est le 5 octobre 1622, par une bulle *Ad perpetuam rei memoriam*, que le pape Grégoire XV leur donne une vieille église de San Nicola in Agone. Cette bulle est rédigée en ces termes : « Les Lorrains, fils du vieux royaume d'Austrasie, se distinguent de temps

immémorial dans la Curie romaine, tout à l'honneur de celle-ci et du siège apostolique, par leur parfaite intégrité et leur dévouement infatigable. Aussi le pape est-il tout disposé à écouter leurs instances, toutes inspirées de leur dévotion envers saint Nicolas protecteur et patron des duchés de Lorraine et de Bar, et à leur donner un lieu commode et connu à Rome, pour leurs réunions et les pieux exercices de leur confraternité, à l'instar des autres nations qui ont leur groupement dans la ville ».

L'église San Nicola in Agone est située à quelques mètres de la place Navone qui, elle-même, occupe l'emplacement de l'ancien stade de Domitien. Cette petite et obscure église dédiée à saint Nicolas est presque en ruines. Les Lorrains, après s'y être installés, en décident la reconstruction. Les travaux, commencés en 1635, s'achèvent l'année suivante ; la fin du chantier est confirmée par l'inscription sur la plaque commémorative : « *Sous le règne d'Urbain VIII, Souverain Pontife, cette église de Saint-Nicolas fondée dans les ruines du cirque Agonal, se trouvant étroite et presque en ruines, a été reconstruite à neuf depuis les fondations sur un plan plus vaste, par la Confrérie des Lorrains curiaux et à leurs frais, l'an 1636* ».

Saint-Nicolas, l'architecture

Dans sa causerie donnée à l'association des Lorrains de Paris le 19 juin 1959 et qui a été publiée par la suite, le général Maxime Guerrier de Dumast, co-fondateur de l'association des Amis de Saint-Nicolas-des-Lorrains à Rome en 1956, évoquant l'architecture de l'église, indique que le maître d'œuvre en est inconnu. Il faut attendre en effet les travaux de recherche de Jacques Bousquet, auteur d'une thèse intitulée *Recherches sur le séjour des peintres français à Rome au XVII^e siècle*³, pour apprendre que l'architecte s'appelle Francesco Giardini ; en réalité François Dujardin ou Desjardins, originaire de Toul. Son origine explique peut-être qu'il ait voulu donner un plan en forme de croix de Lorraine à l'ensemble grâce, comme le note Maxime de Dumast, au transept et à deux chapelles latérales en saillies, à droite et à gauche.

L'église de Saint-Nicolas, pourtant traitée de façon monumentale, n'est pas très grande : 10 mètres de largeur sur 25 mètres de longueur. Notre architecte adopte un plan simple et harmonieux : une salle rectangulaire dont le couverture est une voûte en berceau à lunettes au niveau des fenêtres, sur laquelle donnent deux chapelles peu profondes, formant un faux transept surmonté d'une coupole.

La façade datée de 1636 est entièrement revêtue de travertin et élégamment partagée en trois par deux ordres de pilastres respectivement surmontés de chapiteaux doriques pour le premier ordre et ioniques pour le second – entre lesquels

3. Thèse, Montpellier, 1980.

s'ouvre au centre, le portail à fronton triangulaire et au-dessus la baie couronnée d'un fronton cintré, encadrés de niches vides. L'identification à la Lorraine est absolument manifeste. La corniche annonce en effet sans ambiguïté le territoire d'origine : *In honorem San Nicolai natio lotharingorum f.*, ce qui signifie : la Nation des Lorrains a fait (cette église) en l'honneur de Saint-Nicolas. Le rappel de la Lorraine est également le fait de la croix de Lorraine qui se dresse au sommet de l'édifice et qui est intégrée dans une croix de fer florencée ; une autre croix de Lorraine couronne le campanile et domine les toits alentour. Cette identification se trouve encore renforcée depuis le 6 décembre 2011, puisqu'ont été fixés sur la façade – ce qui est, au fond, un retour aux usages – deux écus, l'un frappé aux armes des ducs de Lorraine, l'autre à celles de la République française. Pour le visiteur, il n'y aura plus de doute possible sur l'origine de cette petite église « nationale » du *Largo Febo*.

Le décor intérieur de l'église

Le premier décor lorrain

Au départ, à l'intérieur, l'église est toute blanche, selon la mode de l'époque. Avec les années, l'église va se transformer radicalement. Les Lorrains sont en effet très généreux : les dons



La façade principale de l'église Saint-Nicolas-des-Lorrains. (Photo Jean Luc Tartarin).



Sur la corniche de la façade de l'église, la dédicace de la « nation lorraine » à Nicolas, son saint patron. (Photo Jean Luc Tartarin).

et les legs se multiplient. À l'exemple du sculpteur Nicolas Cordier, léguant à sa mort, en 1610, 500 écus destinés à la construction de la nouvelle église, le peintre Charles Mellin, par testament de 1649, fait don d'un *Christ au Jardin des Oliviers* qui est placé sur l'autel latéral gauche. Quant à Claude Gellée, dit Le Lorrain, il rédige lui aussi un testament en 1663. Il y lègue un *Christ à Emmaüs* qui décorera l'église à partir de 1682. Ces deux œuvres ont malheureusement disparu lors des troubles révolutionnaires.

Les deux seuls tableaux du XVII^e siècle qui subsistent dans l'église sont dus à un autre peintre lorrain redécouvert récemment. Il s'agit de François Nicolas dit « de Bar ». Les deux tableaux sont consacrés à nos deux saints tutélaires : sainte Catherine et saint Nicolas.

La décoration du XVIII^e siècle

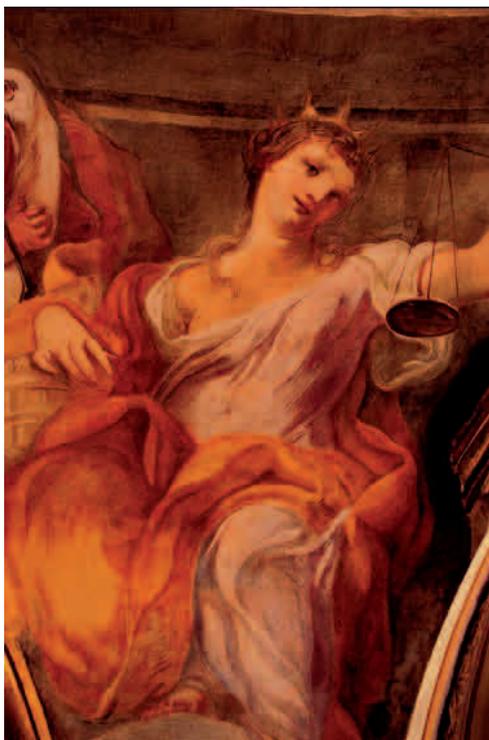


Vue intérieure de l'église, en 2006, à l'issue des travaux de réhabilitation des décors intérieurs. (Photo Jean Luc Tartarin).

Construite au XVII^e siècle, l'église Saint-Nicolas-des-Lorrains bénéficie d'un nouveau décor dans la première moitié du XVIII^e siècle. On doit cette volonté essentiellement à Domenico Fabri, prêtre et recteur de Saint-Nicolas. En 1730, l'autel latéral droit est consacré à saint Pierre Fourier. Le bienheureux Pierre Fourier, curé de Mattaincourt, vient d'être béatifié. Un tableau est alors commandé à Francisco Antonozzi, peintre peu connu. Le thème général de cette toile met l'accent sur la contribution immense du saint pour l'éducation des enfants au XVII^e siècle. Pierre Fourier insiste sur la nécessité d'instruire les enfants et n'oublie pas les filles dans cette grande ambition. Il crée, dans ce but, la congrégation de Notre-Dame dont les écoles sont à la pointe sur le plan pédagogique.

Le tableau d'Antonozzi représente le saint agenouillé

aux pieds de la Vierge à l'Enfant. Il tend à ce dernier le livre de constitution de la congrégation de Notre-Dame. La confraternité fera exécuter un autel de marbre et fera intégrer ce tableau au centre d'un décor de bois peint. Peu après la représentation de Pierre Fourier par Antonazzi, le prêtre Domenico Fabri, dont on a parlé plus haut, prend ses fonctions. Il engagera une campagne de travaux de décoration qui va radicalement transformer l'église. En 1731, un contrat est ainsi signé avec un peintre originaire des Pouilles, où est enseveli saint Nicolas, le jeune Corrado Giaquinto. Le cycle de fresques peint pour Saint-Nicolas-des-Lorrains est la première œuvre de grande ampleur répertoriée de Giaquinto, peintre peu connu en France, mais bénéficiant d'une grande notoriété en Italie. Sa réputation est très grande en Europe du Sud. Il deviendra à la fin de sa vie peintre officiel du roi d'Espagne. On lui doit en effet une partie des décorations de l'Escurial. Corrado Giaquinto peindra ainsi dans la nef de l'église, au revers de la façade, *Les deux captifs* puis, en face, dans le chœur, *Le miracle de saint Nicolas faisant jaillir une source*. Corrado Giaquinto décorera également la coupole, ses pendentifs, ainsi qu'un médaillon dans l'abside. Les pendentifs représentent les quatre vertus cardinales, tandis que dans le médaillon de l'abside, on peut identifier les trois vertus théologiques.



La Justice, l'une des quatre vertus cardinales peintes par Corrado Giaquinto (détail). (Photo Jean Luc Tartarin).



Détail de la coupole peinte par Corrado Giaquinto. (Photo Jean Luc Tartarin)..

Les fresques de la coupole montrent, quant à elles, plusieurs groupes de personnages dans lesquels on peut identifier sainte Catherine et saint Nicolas et divers saints de l'Église, fondateurs d'ordres ou docteurs de l'Église, comme saint Augustin.

Les travaux en vue du jubilé de 1750

Un procès-verbal de la congrégation, datant de 1746, fait état de la volonté des Lorrains d'achever l'embellissement de l'église. Les Lorrains font une fois encore appel à Corrado Giaquinto. Ce dernier, au lieu de peindre une fresque, réalisera deux toiles représentant deux miracles de saint Nicolas. La première est relative à *Saint Nicolas bénissant les trois soldats*. Souvent abordé par les peintres, le drame évoque trois généraux de Constantin qui, condamnés à mort pour trahison vis-à-vis de l'Empereur, sont sauvés par saint Nicolas qui les sait innocents. La seconde toile représente *Saint Nicolas apaisant la tempête*. Victime des outrages du temps, cette œuvre est aujourd'hui remplacée par une copie fidèle réalisée en 1827 par Ghiraldi fils.

Le programme d'embellissement, mené à bien dans la perspective du jubilé de 1750, se poursuit par la décoration des seize grands pilastres de l'église. Par contrat en date du 28 septembre 1746 avec les marbriers Volpini et Bay, il est décidé que « l'âme de ces pilastres sera de *perperino*, le revêtement de jaspe de Sicile le plus choisi, fixé par une mixture à chaud, poli, poncé, aux commissures invisibles ; les chapiteaux seront de stuc doré avec leurs volutes et oves, tête de chérubin au milieu et festons pendants, d'ordre ionique, les bases de marbre blanc et les socles de marbre gris ou *bardiglio*... »

Les travaux sont exécutés sous la direction de l'architecte Pietro Mariotti. C'est également lui qui fait réaliser l'adjonction d'un riche décor dans les quatre entre-colonnements, de part et d'autre des chapelles de Sainte-Catherine et de Saint-Pierre-Fourier : à l'étage inférieur, quatre portes identiques à encadrements moulurés de marbre blanc dont le linteau porte l'inscription ANNO JUBILE MDCCCL sont revêtues d'un fronton dans lequel s'inscrit un beau décor de stuc avec angelot et guirlandes de fleurs...

À l'étage supérieur, dans des niches à cadre doré, figurent des scènes représentant « quatre faits des plus prodigieux de la vie de saint Nicolas ». Une inscription latine permet de les identifier : deux d'entre elles évoquent la prime enfance de notre saint protecteur. Les deux autres concernent sa charité et son élection comme évêque de Myre. Ces stucs sont réalisés avec une grande virtuosité par Giovanni Battista Grossi, qui fait partie des sculpteurs de la fameuse fontaine de Trevi.

Peu à peu, le décor de l'église s'enrichit jusqu'à nous livrer l'image qu'elle en donne d'aujourd'hui. Confié à Giuseppe Silvestri, le décor peint en trompe

l'œil du maître-autel est exécuté en 1749. Puis en 1755 (année de l'inauguration de la place Stanislas à Nancy), la partie restée nue en dessous des grands tableaux de Giaquinto reçoit, sous la direction de l'architecte Clément Ollandi, un riche décor de marbre réalisé par Giuseppe Bay. La croix de Lorraine y est omniprésente. En 1761, le même Bay, qui a également couvert de marbres somptueux le mur de revers de la façade et les murs latéraux sous la coupole, réalise un véritable chef-d'œuvre, sur un dessin original de Giovanni Fiori : la balustrade en clôture de chœur. En 1888, le maître-autel provenant d'une église démolie (Notre-Dame-de-la-Purification des Transalpins) est mis en place. Deux œuvres manquent à l'appel : une Vierge attribuée à Guido Reni et un crucifix du XVI^e siècle placés au palais Saint-Louis à cause des travaux intérieurs et qui n'ont toujours pas réintégré l'église. On raconte que cette Vierge du Guide est miraculeuse. Le 12 juillet 1756, la foule qui emplissait l'église vit nettement la Vierge remuer les pupilles. Après enquête, le 8 février 1757, le cardinal Vicaire reconnut l'authenticité du miracle. Depuis cette époque et tant qu'elle était placée dans l'église, l'œuvre fit l'objet de la vénération des fidèles.



La croix de Lorraine, omniprésente dans le décor intérieur, rappelle l'origine et la destination de l'édifice à la « nation lorraine ».



Le maître autel. (Photo Jean Luc Tartarin).



« Je suis Nicolas, votre protecteur... » Détail de la toile placée au-dessus du maître autel. (Photo Jean Luc Tartarin).

L'église Saint-Nicolas-des-Lorrains : à travers les siècles et aujourd'hui

Notre église lorraine de Rome accueillera pendant des siècles des générations de Lorrains résidant à Rome. À l'arrivée des troupes napoléoniennes en 1797, la confrérie qui les rassemblait est supprimée et l'église, comme celles de Rome, perd ses trésors. L'argent est ainsi fondu pour contribuer au lourd tribut de guerre imposé à Pie VI par Bonaparte en février 1797 au lendemain du traité de Tolentino. De nombreuses œuvres d'art disparaissent également, dont des tableaux de Mellin et du Lorrain. Avec la restauration en 1816, sur ordre du duc de Blacas, ambassadeur de Louis XVIII à Rome, l'église passe avec toutes les autres fondations religieuses appartenant à la France sous l'administration unique d'un établissement qui fonctionne aujourd'hui encore : les Pieux Établissements de la France à Rome et à Lorette. Dès lors, à l'exception des années 1857-1869 où y résidaient les Trappistes et des années 1885-1893 avec les Pères blancs du cardinal Lavigerie, un recteur assure le service de l'église des Lorrains jusqu'à la période contemporaine.

Un mot à présent sur les Pieux Établissements. Il s'agit d'un organisme qu'on pourrait qualifier juridiquement d'institution *sui generis* : ni établissement public, ni fondation privée. Ce statut particulier, qui a survécu, a permis aux biens français de passer sans encombre les aléas de l'Histoire et des guerres. C'est ainsi, par exemple, qu'en 1905, alors que la séparation de l'Église et de l'État est votée par le législateur en France, les biens des Pieux Établissements – donc notre église – sont considérés comme italiens et, du coup, échappent aux nouvelles règles. En 1940, lorsque la guerre est déclarée entre la France et l'Italie, tous les biens de la France sont placés sous séquestre, y compris ceux des Pieux Établissements qui ne sont plus alors considérés comme italiens ! Mais le Vatican intervient et plaide pour une propriété de ces biens au diocèse de Rome dont le pape est l'évêque. Jusqu'à leur retour à la France en 1946, les Pieux Établissements sont alors gérés par une délégation du Saint-Siège, échappant alors au pire.

Les Pieux Établissements ont conservé leur statut et leur fonctionnement issus du XIX^e siècle. Ils sont administrés de droit par l'ambassadeur près le Saint-Siège. L'ambassadeur, qui délègue le plus souvent cette responsabilité au ministre conseiller de l'ambassade, préside deux organes distincts.

– D'une part, la députation administrative composée du ministre conseiller, de l'administrateur et du trésorier des Pieux Établissements. L'usage veut que si l'administrateur est un religieux, le trésorier sera un laïc et vice versa. L'administrateur actuel est M^{gr} Bernard Ardura, ancien secrétaire du Conseil pontifical de la Culture, et aujourd'hui Président du Comité pontifical des Sciences historiques⁴.

4. M^{gr} Ardura est également postulateur de la cause en béatification de Robert Schuman.

– D'autre part, la congrégation générale, équivalent d'une assemblée générale, composée des membres de la députation et d'un collège de six laïcs et six religieux choisis « parmi les notables français établis à Rome ».

Les Pieux Établissements retirent de la gestion des nombreux immeubles dont ils sont propriétaires à Rome les ressources leur permettant de financer les travaux d'entretien de nos églises⁵. Mais les Pieux Établissements ne sont pas les seuls financeurs de ces travaux. En effet, le ministère de la Culture français intervient également sur ce patrimoine. De grands ministres de la Culture, André Malraux, Jack Lang ou Jean-Jacques Aillagon se sont investis pour assurer la sauvegarde des biens culturels et culturels français à Rome. C'est à Jack Lang, Lorrain né à Mirecourt, que l'on doit les premières contributions françaises du ministère de la Culture pour l'église Saint-Nicolas-des-Lorrains. Les travaux financés alors concernaient la réhabilitation de la coupole de l'église.

Si les Pieux Établissements relèvent bien de l'autorité de l'ambassade de France auprès du Saint-Siège et sont propriétaires des églises et donc maître d'ouvrage des travaux, la conduite des travaux est réalisée par un service relevant de l'ambassade de France auprès de la République italienne. Il s'agit du Service des Travaux et Bâtiments en Italie (STBI) qui relève du Palais Farnèse, siège de notre ambassade auprès de la République italienne. Une question intéressante est celle de savoir si nos églises à Rome bénéficient de la protection légale qui s'applique aux monuments classés ou inscrits selon la législation française. En réalité, de telles mesures ne peuvent pas être envisagées, ces monuments étant situés à l'étranger. Mais ils sont considérés par le ministère de la Culture comme des monuments historiques de fait. Dès lors, c'est un architecte en chef des monuments historiques français qui assure la maîtrise d'œuvre de tous les travaux⁶. En revanche, pour la législation italienne, notre église lorraine est un bien culturel italien relevant également du contrôle du ministère italien des Biens culturels, car le propriétaire est juridiquement italien. Les Pieux Établissements sont, en effet, considérés comme une fondation italienne. Les travaux doivent donc être approuvés par la surintendance des Biens culturels. À cette complexité apparente, doivent s'ajouter d'autres interventions qui se limitent en principe au seul aspect financier.

C'est ce qui fait l'originalité de la situation de l'église Saint-Nicolas-des-Lorrains. En effet, parmi les églises dites « régionales », l'église des Lorrains a

5. Considérés comme fondation du diocèse de Rome, les Pieux Établissements paient leurs impôts au fisc italien et bénéficient en retour des mêmes droits que toutes les personnes morales italiennes.

6. Il s'agit actuellement de Didier Reppelin, architecte en chef des monuments historiques à Lyon, qui assure la maîtrise d'œuvre de tous les travaux sur notre église.

longtemps fait figure d'exception. En effet, notre église est la première à avoir clairement bénéficié du soutien de l'assemblée régionale. C'est sous l'impulsion de son président, Gérard Longuet, que le Conseil régional de Lorraine a pris à sa charge la réhabilitation totale de la façade de l'église en vue du jubilé de l'année 2000. La Bretagne a suivi peu après au bénéfice de Saint-Yves-des-Bretons. La Lorraine avait donc donné l'exemple.

Autre originalité : c'est l'existence d'une association des amis de l'église qui a pour vocation de veiller sur ce patrimoine lorrain dans la Ville éternelle. Arrêtons-nous quelques instants sur l'histoire de cette association, qui ne s'est pas contentée de jouer le rôle d'une sorte de magistrature morale, mais qui s'est employée à apporter, au cours des dernières années, des financements substantiels, accélérant de la sorte la rénovation de ce lieu de culte, lui permettant ainsi de retrouver véritablement sa vocation de départ.

Il convient de se reporter aux années qui ont suivi la fin de la Deuxième Guerre mondiale. À Rome, comme ailleurs en Europe, le contexte de l'immédiat après-guerre n'est évidemment pas favorable à l'entretien des monuments. Il y a, en Italie comme en France, d'autres priorités. L'édifice se dégrade alors inéluctablement, dans un climat d'indifférence quasi générale. C'est alors que quelques Lorrains éclairés, entraînés à Rome par le grand cardinal Tisserant, doyen du Sacré Collège, s'émeuvent de l'état de notre église « nationale » et décident de regrouper, sous la forme d'une « confraternité » des Lorrains, en se fixant pour but essentiel de veiller sur cette église romaine. L'association des Amis de Saint-Nicolas-des-Lorrains naît ainsi en 1956 sous l'impulsion de ses fondateurs, tous membres de l'Académie de Stanislas à Nancy : Jean Godefrin, Édouard Salin, membre de l'Institut, et le général Maxime Guerrier de Dumast. Dans le haut comité d'honneur figurent quelques grands Lorrains, parmi lesquels Robert Schuman, dont on connaît l'attachement au Saint-Siège. Cette association a ainsi œuvré auprès des pouvoirs publics pour, à l'époque, assurer la survie du monument et la faire connaître aux Lorrains. Avec la disparition de ses pères fondateurs, l'association s'est malheureusement endormie. Elle est réanimée, au sens propre du terme, en 1985 par Hubert Collin, qui a pendant de longues années dirigé les Archives départementales de Meurthe-et-Moselle. Il a assuré les fonctions de chancelier jusqu'en 2002, date à laquelle je lui ai succédé.

À partir des années 1990, et singulièrement au tournant des années 2000 – à la faveur, en particulier, de la mise en application de la loi Aillagon sur le mécénat – l'association présidée par Bernard Guerrier de Dumast, fils du général de Dumast, depuis 1985 a joué un rôle essentiel de catalyseur et de porte-voix des intérêts de l'église. D'abord sur le plan financier, puisque des souscriptions ouvertes au grand public ont pu concrètement financer les travaux de restauration, en premier lieu des toiles de l'église, de l'équipement de l'église en mobilier (banquettes pour les fidèles) ; les travaux de rénovation

Un mémorial lorrain dans la Ville éternelle

des fresques et décors intérieurs et, en 2011 encore, l'équipement du chœur de l'église. C'est ainsi qu'ont été inaugurés et bénis pour notre fête « nationale » de Saint-Nicolas, le 6 décembre 2011 :

- un orgue baroque
- une Vierge à l'Enfant sur sa colonne réalisée en porcelaine par la manufacture de Niderviller en Moselle
- un ambon
- un autel « face au peuple »
- un siège de célébrant.

Les écus mentionnés plus haut réalisés, quant à eux, par des artisans romains, se trouvent également pris en charge par l'association.

Les fonds qui ont été récoltés en 2006 comme en 2010/2011 par l'association l'ont été via la Fondation du Patrimoine dans le sillage de la loi Aillagon évoquée précédemment. Cette législation permet une importante déduction fiscale au bénéfice du donateur, personne physique ou morale. Elle a accéléré et amplifié les campagnes de dons engagés depuis de nombreuses années par l'association. L'action de cette dernière ne s'arrête pas aux seules préoccupations matérielles et à l'intégrité physique du bâtiment, même si ces aspects sont fondamentaux. En effet, parmi les objectifs que s'est donnés l'association, figure une mission essentielle : celle de veiller à ce que l'église poursuive sa vocation spirituelle et que le lien historique entre Rome et la Lorraine soit maintenu à tout prix. S'agissant de l'animation spirituelle, l'association a mené un travail inlassable de « lobbying » auprès des autorités vaticanes et des Pieux Établissements pour que, comme par le passé, notre église bénéficie d'une animation spirituelle permanente, par le biais de l'installation dans l'immeuble adjacent d'une communauté religieuse. C'est chose faite depuis 2006, grâce en particulier à l'action déterminée du cardinal Paul Poupard, président émérite du Conseil pontifical de la Culture, ministre de la Culture du Vatican. Il a permis l'établissement d'une petite communauté de quatre prêtres et frères de Saint-Jean qui assure le culte et l'animation de l'église. Et puis, l'association peut aussi se réjouir, avec ses quatre cents adhérents et les membres de son haut comité d'honneur⁷ qui réunissent particuliers et personnalités des quatre départements lorrains, d'avoir renforcé davantage encore le lien historique et inaliénable de la Lorraine avec le siège de Pierre.

7. Parmi ces membres figure le chef de la Maison de Lorraine : S.A.I.R. l'Archiduc Otto de Habsbourg-Lorraine qui a participé à la fête de Saint-Nicolas le 6 décembre 2006, marquant ainsi sa fidélité à la Lorraine. Il a disparu au cours de cet été 2011. Son fils Charles prend sa suite à la tête de la Maison.



Le Dr Christian Jouffroy, président de l'Académie nationale de Metz, à la tête d'une délégation de la compagnie à Rome, remet à Son Éminence le cardinal Paul Poupard, la médaille d'honneur de l'Académie. (Photo Denis Schaming).

Son action s'inscrit ainsi dans une tradition multiséculaire. M^{gr} Pierre Lacroix, auteur d'un ouvrage daté de 1853 sur la Lorraine chrétienne à Rome, rappelait qu'en 1841 déjà, après la restauration générale de l'église suite aux conséquences tragiques des événements révolutionnaires, M^{me} de La Tour Maubourg, née Charlotte de Pange, avait fait don à l'église de plusieurs éléments d'orfèvrerie destinés à rehausser la décoration des autels de l'église.

Ainsi, depuis des temps immémoriaux et singulièrement après les événements funestes qui rythment l'histoire souvent tragique de l'Italie et de notre continent, les Lorrains, de façon opiniâtre, veillent sur le destin de ce qu'il convient d'appeler leur « mémorial » à Rome. C'est sans doute ce qui fait la grande originalité et la force de la présence de notre région à Rome. La fidélité, marque de fabrique de la Lorraine et des Lorrains, explique que chaque année, le 6 décembre, se rassemblent à Rome à la fois pèlerins venus de Lorraine, mais aussi Lorrains et Français de Rome, en présence des plus hautes autorités civiles, politiques et religieuses pour fêter saint Nicolas et rappeler combien la Lorraine est et demeure forte et présente dans la Ville éternelle. ■